

SANCOINS ■ Sept mois de travaux nécessaires pour sécuriser la RD 2076

Le carrefour giratoire inauguré

Après sept mois de chantier, les travaux de réalisation d'un rond-point à l'entrée de la commune de Sancoins, sur la RD 2076, ont été inaugurés mardi.

L'ancien carrefour sur la RD 2076 à l'entrée de la commune avait été le théâtre de plusieurs accidents de poids lourds. Il présentait des problèmes de lisibilité, de visibilité et de pentes importantes.

Une aire
covoiturage
également créée

En 2016, le trafic total dans les deux sens de la RD 2076 était en moyenne de 4.659 véhicules par jour, dont 2.156 poids lourds sur ce secteur accidentogène.

Du coup, le conseil départemental du Cher a décidé d'engager des travaux et de créer un rond-point, qui a été inauguré mardi après-midi en présence de nombreux officiels (*).

Les travaux, réalisés par Axiroute, ont consisté en un décalage du carrefour



INAUGURATION. Michel Autissier et Pierre Guiblin, entourés des officiels, ont coupé le ruban.

vers le nord par rapport à l'ancienne intersection pour le mettre au même niveau que les branches vers Bourges et Moulins (Allier).

Le chantier a nécessité un terrassement de l'ordre de 16.000 mètres cubes de terre. Le reste de l'ancienne chaussée a été détruit et remplacé par un modèle de terre issu du terrassement, pour mettre en valeur l'entrée de la commune par la RD 43.

À la demande de la municipalité, une aire de covoiturage a été créée sur l'ancienne chaussée de l'ancien carrefour. Cet aménagement a été financé par la commune de Sancoins.

Le montant de l'opération s'élève à 960.000 euros toutes taxes comprises pour le conseil départemental, avec une participation de 3.000 euros de la commune, correspondant à l'aire

de covoiturage.

Les dépenses d'éclairage public ont été prises en charge par la commune avec le syndicat départemental d'énergie du Cher. ■

(*): Étaient présents : Michel Autissier, président du conseil départemental ; Pierre Guiblin, maire ; Daniel Fourré, vice-président en charge de l'aménagement du territoire ; Pascal Aupy, vice-président en charge du tourisme ; Marie-Pierre Richer et Bernadette Courivaud, conseillères départementales.

Le Berry Républicain
Jeudi 23 novembre 2017

